

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU LABORATOIRE M.I.L. DU 30 JUIN 2022

La réunion du conseil débute à 12h dans la salle A301.

1 – Bilan de l'activité scientifique du Laboratoire depuis le début de l'année 2022

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA présente un bilan de l'activité du Laboratoire depuis le mois de janvier 2022. Il souligne le caractère à la fois dense et soutenu de cette activité, avec 22 manifestations organisées en 6 mois environ. Parmi les événements ayant égrené l'année universitaire, sont notamment relevés les conférences et webinaires organisés dans le cadre du projet ANR Jeune Chercheur CEPASSOC piloté par Claire MARZO, le cycle de conférences sur les modèles de justice constitutionnelle en Afrique organisé par Guelord LUEMA sous la direction du Professeur Pierre DE MONTALIVET, ou encore les manifestations de la Chaire Jean Monnet. Une mention particulière est accordée au premier colloque de la jeune recherche du Laboratoire MIL. Mathias COLLOMB, Nordine LATRECHE, Yann LORANS, Marc PITON et Quitterie ROCCA-SERRA, auxquels était confiée l'organisation scientifique de ce colloque, sont spécialement remerciés pour leur implication dans la vie du Laboratoire.

2 – Exécution du budget 2022 (décalage de trésorerie, examen des demandes de financement, projets à venir et projection sur budget 2023)

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA livre aux membres du conseil un certain nombre d'éclaircissements relatifs aux principaux postes de dépense et au reliquat budgétaire estimé. Cette estimation tient notamment compte du versement à venir des sommes obtenues dans le cadre des appels à projets Bonus Qualité Recherche. Au regard du dynamisme actuel du laboratoire, le Professeur DE LA ROSA insiste sur la nécessité de ces financements complémentaires pour soutenir son activité scientifique courante.

Au cours des échanges, une discussion s'engage sur l'opportunité de reconduire l'abonnement aux bases de données Stradalex et WestLaw. Le doyen Laurent GAMET évoque la possibilité, à terme, d'affecter une partie des recettes obtenues au titre de la taxe d'apprentissage aux activités de recherche. Il est également convenu qu'un budget actualisé sera rapidement établi pour le colloque sur l'héritage numérique,

organisé le 25 novembre prochain par les Professeurs Sara GODECHOT-PATRIS et Nicolas LAURENT-BONNE.

Le conseil renouvelle son accord pour la prise en charge des frais avancés par le Professeur Pierre DE MONTALIVET à l'occasion de sa participation au congrès international de droit constitutionnel au mois de décembre 2022.

Parmi les demandes de financement à venir, une demande de participation financière à la publication d'une thèse est annoncée.

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA propose enfin de rehausser le seuil de financement au-delà duquel l'accord du conseil de laboratoire est requis. D'un commun accord, la résolution de cette question est remise à l'automne 2022.

3 – Organisation de l'attribution des contrats doctoraux

Le Professeur Stéphane DE LA ROSA indique aux membres du conseil que 4 ou 5 allocations doctorales en sciences sociales seront délivrées par l'UPEC à la rentrée 2022 pour l'ensemble des UFR concernées.

Les dates-clés de la campagne d'attribution de ces allocations sont les suivantes :

- Mercredi 14 septembre 2022 à 12h – Résultats de la pré-sélection par les laboratoires
- Vendredi 16 septembre 2022 à 12h – Envoi des dossiers de candidature par les candidats.
- Jeudi 22 septembre 2022 à partir de 9h - Audition des candidats.

Une discussion s'engage sur les modalités de composition du jury de pré-sélection. Le Professeur Pierre DE MONTALIVET souligne la nécessité de garantir une forme d'impartialité au sein de ce jury. Le Professeur Stéphane DE LA ROSA abonde en ce sens, et estime que cette impartialité supposera notamment d'écarter du processus de sélection les directeurs de recherche des candidats, ainsi que les enseignants-chercheurs directement impliqués dans le pilotage des structures de recherche de l'Université.

4 – Vie doctorale

Au cours des échanges, se dessine l'élaboration d'un plan de formation doctorale à destination des doctorants de la Faculté de droit, et susceptible de s'inscrire dans le cadre des formations financées et validées par l'Ecole Doctorale à partir de la rentrée universitaire 2022-2023.

5 – Agenda de rentrée

Le conseil décide que la prochaine assemblée générale du laboratoire se tiendra le jeudi 29 septembre 2022, entre midi et 14h, et qu'elle ne donnera pas lieu à l'organisation d'une conférence. Il est convenu que cette assemblée devra plutôt

fournir l'occasion aux membres du laboratoire d'évoquer leurs réalisations et leurs projets scientifiques.

6 – Anticipation de l'évaluation du HCERES

Au regard du calendrier à établir en vue de la prochaine évaluation, le Professeur Stéphane DE LA ROSA préconise de se reporter aux observations figurant dans le dernier rapport du HCERES. Parmi les points soulignés en 2018 et n'ayant pas été suivis d'effets, est notamment évoquée l'absence de projets scientifiques organisés en partenariat avec le LDP.

Une discussion s'engage sur les objectifs que pourrait se fixer le laboratoire au cours de l'année 2023, en vue de son évaluation.

Après épuisement des débats, la séance est levée à 13h40.

Faculté de Droit
de l'Université PARIS-EST CRETEIL
Laboratoire Marchés, institutions, Libertés

